

Reims, le 11 mai 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Objet : Mobilité à l'étranger des étudiants à la rentrée 2020/2021

Contact presse :

Marie Odette VICTOR
Directrice de la Communication
Université de Reims
Champagne-Ardenne
Tél. : 03 26 91 39 41

Pour nos étudiants, partir en mobilité à l'étranger représente l'opportunité de bénéficier dans le cadre de son cursus universitaire, d'une immersion dans une autre culture, tout en demeurant étudiant de l'université de Reims Champagne-Ardenne.

Cette mobilité encadrée par l'URCA et l'établissement d'accueil [1] de l'étudiant, permet aux étudiants de réaliser tout ou partie de leur année d'étude dans une université partenaire tout en lui permettant d'obtenir son diplôme en France.

Chaque année, l'URCA encourage ses étudiants à intégrer dans leur parcours une ou plusieurs mobilités.

Face au contexte sanitaire mondial et inédit lié à la pandémie de Covid-19, l'URCA a pris la décision de suspendre les mobilités étudiantes à l'international prévues au 1er semestre de l'année universitaire 2020/2021 (études ou stage) et invite dans la mesure du possible les étudiants à reporter leur mobilité sur le 2nd semestre (sous réserve d'évolution favorable de la situation sanitaire et d'acceptation par l'établissement d'accueil). Néanmoins, dans le respect des conditions nécessaires à assurer la sécurité des étudiants, certaines mobilités d'études au sein des pays de l'Union Européenne, de l'espace Schengen et au Royaume-Uni pourront avoir lieu au 1er semestre, sous réserve des décisions et recommandations prises par le pays et l'université d'accueil [2] – *l'URCA est en contact quotidien avec ses partenaires académiques* – et sur avis favorable des responsables de formation.

Face à cette situation sanitaire évolutive, nous recommandons à nos étudiants d'attendre avant d'engager des frais liés à leur mobilité et de s'en remettre aux décisions qui seront prises au cours des prochains mois.

C'est à regret, mais guidée par le seul souci d'assurer la sécurité de ses étudiants que l'URCA a été contrainte de prendre une telle décision.

[1] Aujourd'hui, l'URCA bénéficie de 300 accords avec des universités partenaires.

[2] Rappel : A ce jour, de nombreux pays de l'espace Schengen ont fermé leurs frontières, par ailleurs plusieurs universités partenaires nous ont déjà informés qu'elles n'accueilleraient pas d'étudiants internationaux au 1er semestre.

